

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 MARS 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, MALEIG, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André PAILLAS	à	Joseph LEES
	Jean BEDECARRAX	à	André MINJUZAN
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean SARASOLA
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Michel LAURONCE	à	Jean MENE-SAFRANE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Anne BARBET	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Jean-Marie GINIEIS	à	Eliane YTHIER
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Pierre DOMECCQ, Yves TOURAINE, Dolores CABELLO, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130314-17-FIN

BUDGET ANNEXE DE LA PLATEFORME DE COMMUNICATION **COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

M. VALIANI expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2012 de la Plateforme de Communication est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	0,00	3 962,45	3 962,45
Section Fonctionnement	51 974,77	48 375,70	-3 599,07
<u>TOTAL</u>	51 974,77	52 338,15	363,38

Le résultat de clôture, c'est-à-dire après intégration des résultats antérieurs, est le suivant :

	<u>Résultat 2011</u>	<u>Exercice 2012</u>	<u>Résultat clôture</u>
Section Investissement	-363,38	3 962,45	3 599,07 (excédent)
Section Fonctionnement	2 769,94	-3 599,07	-829,13 (déficit)

Suite à une erreur lors du Compte Administratif 2011, l'excédent de fonctionnement n'a pas été affecté. Ainsi, le BP 2012 s'est trouvé en suréquilibre en section fonctionnement. Le présent compte administratif 2012 régularise la situation et est conforme au compte de gestion de M. Le Percepteur.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, M. Le Président ne participant pas au vote

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2012 du budget annexe de la Plateforme de Communication qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur

- **APPROUVE** le Compte de Gestion

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 mars 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT